



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 808

Texte de la question

M. Jean Rigal remercie Mme le ministre de la jeunesse et des sports de bien vouloir lui dresser le bilan de dix années d'initiatives du groupement d'intérêt public « Défi Jeunes » dans le département de l'Aveyron. Il souhaite également connaître les perspectives de « Défi Jeunes » qui a vocation à soutenir les projets individuels et collectifs des jeunes âgés de 15 à 25 ans.

Texte de la réponse

Le dispositif Défi-Jeunes a été créé en 1987, sous forme associative, par le ministère de la jeunesse et des sports. En 1990, un groupement d'intérêt public (GIP) a été constitué. Il a été renouvelé en 1996 pour une durée de 6 ans. En dix ans, le dispositif Défi-Jeunes a soutenu financièrement ou techniquement 5 000 projets portés par 20 000 jeunes. 2 200 emplois, 450 entreprises et 600 associations ont ainsi été créés essentiellement dans les secteurs culturels, sportifs, de l'environnement ou de solidarité internationale. En Aveyron, quatorze projets ont été primés, ce qui représente une quarantaine de lauréats au total. En 1995, trois projets ont été primés dont un au niveau national attribué à M. Sylvain Valentin pour son cabaret et son spectacle équestre « Danse ta vie à tout crin ». En 1996, cinq projets se sont vu attribuer une bourse. Les bourses Défi ont joué un rôle d'entraînement auprès de multiples partenaires locaux qui ont apporté leur parrainage : des banques, des entreprises publiques et privées, des commerçants, des communes et des associations. Ce dispositif s'est développé ces dernières années dans le département de l'Aveyron. Au plan national, un accord vient d'être signé avec la Poste, les boutiques de gestion et l'union des foyers des jeunes travailleurs/réseau initiatives locales pour l'emploi (UFJT/RILE) dont l'une des structures d'accompagnement les plus performantes est le réseau initiatives locales pour l'emploi (RILE) Aveyron. Le groupement d'intérêt public « Défi-Jeunes » entend développer ses interventions dans trois directions : l'accueil et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets ; le suivi des lauréats, créateurs d'activités ; la mise en réseau des partenaires techniques et financiers.

Données clés

Auteur : [M. Jean Rigal](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 808

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 1997, page 2307

Réponse publiée le : 15 septembre 1997, page 2993